Avec le Mont-Ventoux, la famille des Parcs Naturels Régionaux s'agrandit encore



Avec Michaël Weber, Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, ce sont tous les Parcs de France qui se réjouissent de l’arrivée d’un 56e membre.

La signature ce 28 juillet par le Premier ministre et la ministre de la transition écologique du décret de classement du Parc naturel régional du Mont-Ventoux vient conforter et reconnaître un travail de longue haleine au service d’un territoire fragile et exceptionnel.

Avec sa nature unique et ses paysages diversifiés, le Ventoux fait rêver, il est le belvédère de la Provence. Labellisé Reserve de Biosphère par l’UNESCO en 1990, il doit son identité forte aux hommes qui ont fait de son ascension une véritable épopée mais aussi à ses habitants qui travaillent et vivent dans les villes et villages de la plaine du Comtat au plateau de Sault, des gorges de la Nesque à la vallée du Toulourenc, du pays de Vaison aux monts de Vaucluse. Unis aujourd’hui derrière la démarche qui a conduit à la labellisation de ce territoire, tous sont conscients de la nécessité de protéger et valoriser les patrimoines naturels et culturels de leur territoire qui en outre abrite de nombreuses productions agricoles déjà reconnues par onze Appellations d’Origine Contrôlée et Appellations d’Origine Protégée et neuf Indications Géographiques Protégées. Ce sera désormais la mission du Parc naturel régional du Mont-Ventoux.

La Fédération des Parcs naturels régionaux tient à féliciter le travail des élus locaux et des équipes qui ont oeuvré à cet avènement et à remercier les nombreux partenaires et notamment la Région Sud, son Président, Renaud MUSELIER et Jacqueline BOUYAC, Conseillère régionale en charge des parcs naturels régionaux. C’est le neuvième Parc labellisé dans cette seule région, ce qui démontre l’intérêt qu’elle porte pour notre démarche de développement concerté et durable.
« *Le projet du Parc naturel du Mont-Ventoux est le fruit d’un immense travail d’écoute et de nombreuses négociations, dont la signature concrétise notre engagement pour l’un des territoires les plus emblématiques de la région Sud. Ce Parc contribuera à protéger notre environnement, notre patrimoine et le bien-vivre des habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur. En nous mobilisant sur ce dossier essentiel,*
nous agissons avec nos partenaires pour la pérennité de notre région et pour le bien-être des générations futures »
déclare Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président de Régions de France.

Liens utiles
Plus d'informations